



2022 UN BIODIVERSITY CONFERENCE

COP 15 - CP/MOP10-NP/MOP4

Ecological Civilization-Building a Shared Future for All Life on Earth

KUNMING – MONTRÉAL



WEBINAIRE WWF FRANCE
Retour sur la COP15 Biodiversité

Agenda



I. La biodiversité, une alliée en danger

II. La COP15 : retour sur l'accord de la décennie

III. Une feuille de route pour les entreprises

- **Intégrer le GBF dans sa stratégie RSE interne**
- **Pousser les efforts nationaux de déclinaison de l'accord**
- **Agir individuellement via des méthodologies volontaires: SBTN**
- **Se conformer aux réglementations de reporting déjà votées. Rappel des prochaines étapes clés**





2022 UN BIODIVERSITY CONFERENCE

COP 15 - CP/MOP10-NP/MOP4

Ecological Civilization-Building a Shared Future for All Life on Earth

KUNMING – MONTRÉAL



**La biodiversité,
une alliée en danger**



Qu'est-ce que la biodiversité ? Pourquoi c'est important ?





Qu'est-ce que la biodiversité ?

Pourquoi c'est important ? Pour les entreprises aussi ?



La moitié du PIB dépend de la nature.

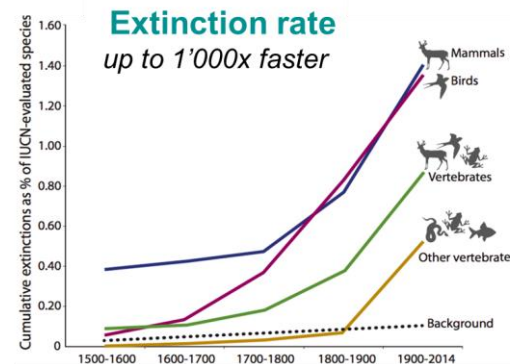
Soit 44.000 milliards USD (Forum économique mondiale)



Qu'est-ce que la biodiversité ?

Pour les entreprises aussi ?

Pourquoi la biodiversité est-elle en danger ?



At current rates of nature loss, we are threatened with **the extinction of up to 1 million species**, with major loss of food and water





2022 UN BIODIVERSITY CONFERENCE

COP 15 - CP/MOP10-NP/MOP4

Ecological Civilization-Building a Shared Future for All Life on Earth

KUNMING – MONTRÉAL



**La COP15 : retour sur
l'accord de la décennie**

UNE COP INEDITE



DES COP BIODIVERSITÉ DEPUIS 1992

- Tous les 2 ans, 196 Etats signataires

PAS "UNE COP DE PLUS", Ni "UNE COP COMME UNE AUTRE"

- **Renouveler le cadre international pour la biodiversité** : remplacer les 20 objectifs d'Aichi, qui couraient sur la période 2010-2020
- **Améliorer le cadre international** : corriger les lacunes des 20 objectifs d'Aichi, dont aucun n'a été pleinement atteint en 2020

UN CONTEXTE INÉDIT

- Prévues en 2020 à Kunming, tenues en 2022 à Montréal
- Accueillies par le Canada, présidées par la Chine





4 objectifs pour 2050 (les “objectifs”)

- Conservation des espaces naturels (Objectif A)
- Utilisation et gestion durable (Objectif B)
- Accès et partage des bénéfices (Objectif C)
- Financement et mise en oeuvre (Objectif D)

Un cap pour 2030 (la “mission”)

- Enrayer et inverser la tendance à l'effondrement de la biodiversité d'ici 2030

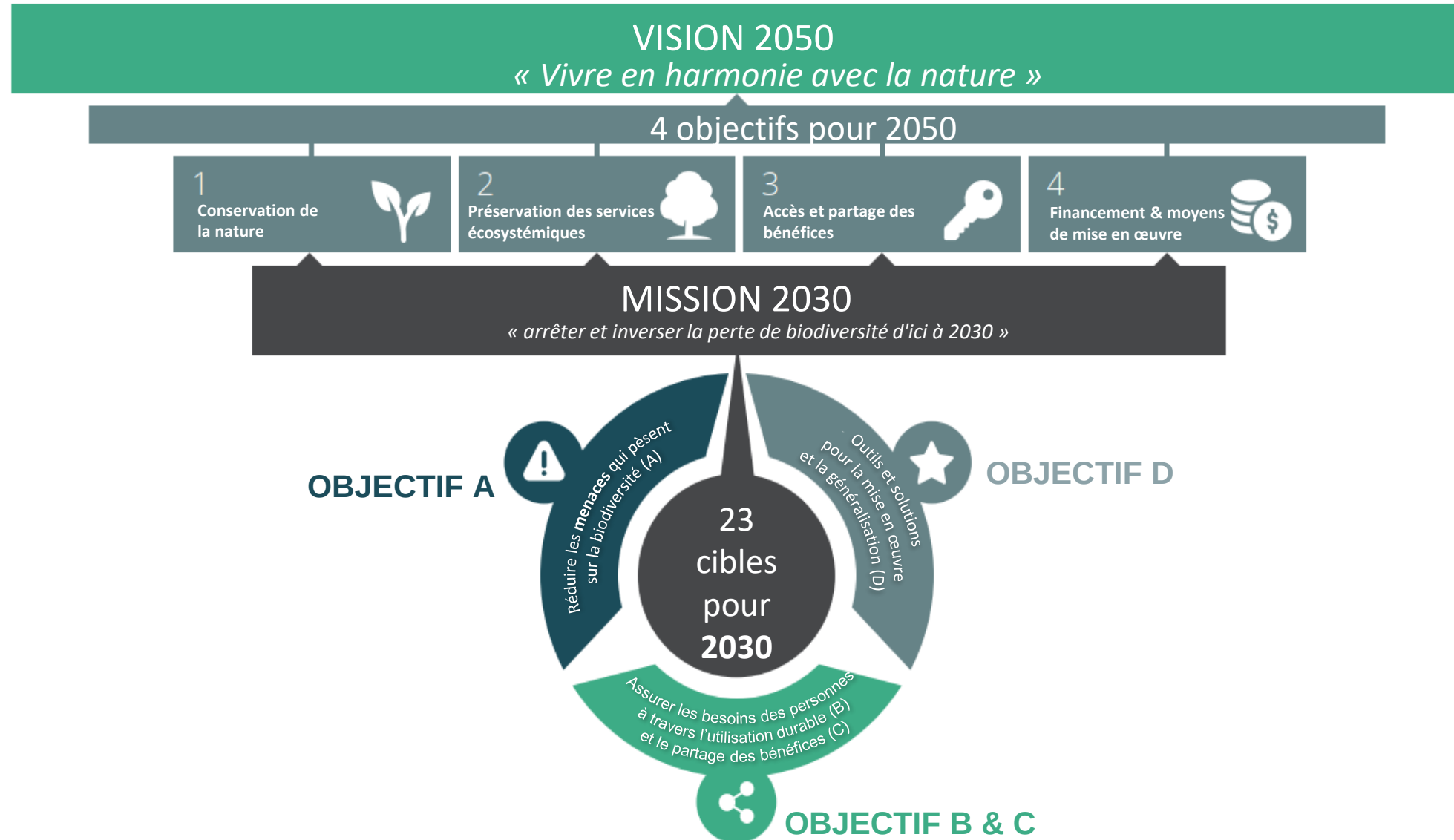
2022 UN BIODIVERSITY CONFERENCE
COP 15 - CP/MOP 10 - NP/MOP 4
Ecological Civilization-Building a Shared Future for All Life on Earth
KUNMING – MONTRÉAL



L'ACCORD DE LA DÉCENNIE



Une mission 2030 réalisable à travers 4 objectifs et 23 cibles

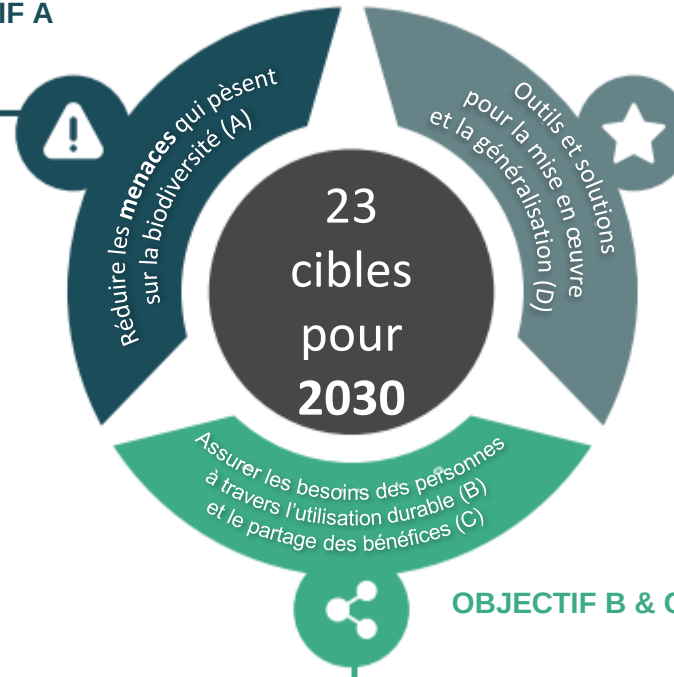




L'ACCORD DE LA DÉCENNIE

OBJECTIF A

Cible 1 : Aménagement territoire
Cible 2 : Restauration Espaces naturels
Cible 3 : Conservation Protéger 30% des terres et mers
Cible 4 : Espèces menacées
Cible 5 : Commerce d'espèces sauvages
Cible 6 : Espèces invasives
Cible 7 : Pollution Réduire la pollution de toutes les sources à des niveaux qui ne nuisent pas à la biodiversité
Cible 8 : Changement Climatique Minimiser les impacts du changement climatique sur la biodiversité grâce à des solutions basées sur la nature



OBJECTIF D

Cible 14 : Intégration & normalisation

Assurer l'intégration de la biodiversité dans les politiques, réglementations et processus de développement

Cible 15 : Entreprise ★

Prendre des mesures juridiques, administratives ou politiques pour que les entreprises et les institutions financières évaluent et divulguent leurs impacts sur la nature et agissent pour les réduire.

Cible 16 : Consommation durable ★

Veiller à ce que les individus soient encouragés et habilités à faire des choix de consommation durable

Cible 17 : Biotechnologie

Cible 18 : Subventions ★

Identifier et éliminer progressivement les subventions nuisibles à la biodiversité

Cible 19 : Financement ★

Augmenter le niveau des ressources financières mises à disposition par toutes les sources

Cible 20 : Renforcement des capacités

Cible 21 : Savoir et connaissances

Cible 22 : Populations autochtones

Cible 23 : Genre



23 objectifs pour 2030 (les 23 “cibles”)

- Couvrent les 5 menaces qui pèsent sur la biodiversité
- De nombreux objectifs chiffrés et datés

1 PROTÉGER LA NATURE



Placer sous aires protégées 30 % des terres, des eaux intérieures, des littoraux et des océans de la planète d'ici 2030 (**cible 3**)



Lutter contre l'extinction des espèces menacées (**cible 4**), prévenir et réduire l'impact des espèces envahissantes (**cible 6**), lutter contre la pollution plastique (**cible 7**), minimiser l'impact du réchauffement climatique notamment à l'aide des SFN (**cible 8**).

2022 UN BIODIVERSITY CONFERENCE

COP 15 - CP/MOP 10 - NP/MOP

Ecological Civilization-Building a Shared Future for All Life on Earth

KUNMING – MONTRÉAL





23 objectifs pour 2030 (suite)

2 RESTAURER LA NATURE



Restaurer d'ici 2030 30 % des écosystèmes terrestres, marins et d'eau douce dégradés (**cible 2**)



2022 UN BIODIVERSITY CONFERENCE
COP 15 - CP/MOP10-NP/MOP4
Ecological Civilization-Building a Shared Future for All Life on Earth
KUNMING – MONTRÉAL





23 objectifs pour 2030 (suite)

3 RÉDUIRE L'EMPREINTE DES ACTIVITÉS SUR LA LA NATURE



Pas d'objectif général (**objectif B**), mais plusieurs accroches pour réduire l'empreinte, secteur par secteur.



Réduire de 50 % les risques associés aux pesticides d'ici 2030 (**cible 7**), promouvoir l'agroécologie (**cible 10**), réduire l'empreinte de la consommation et diviser par 2 le gaspillage d'ici 2030 (**cible 16**).

2022 UN BIODIVERSITY CONFERENCE COP 15 - CP/MOP10-NP/MOP4 Ecological Civilization-Building a Shared Future for All Life on Earth KUNMING – MONTRÉAL





23 objectifs pour 2030 (suite)

4 SE DONNER LES MOYENS



Renforcer le financement public et privé de la biodiversité : combler le fossé de 700 milliards (**objectif D**), atteindre 200 milliards par an d'ici 2030, dont 30 de flux nord-sud (**cible 19**)



Mettre un terme aux dépenses publiques, d'au moins 500 milliards USD par an d'ici 2030 (**cible 18**)



Suivre un plan précis pour la mise en oeuvre (**section J**).

2022 UN BIODIVERSITY CONFERENCE COP 15 - CP/MOP10-NP/MOP4 Ecological Civilization-Building a Shared Future for All Life on Earth KUNMING – MONTRÉAL



RETOUR SUR 4 ANS DE MOBILISATION du WWF



Le WWF s'est attaché à mobiliser tous les acteurs concernés par la protection de la biodiversité

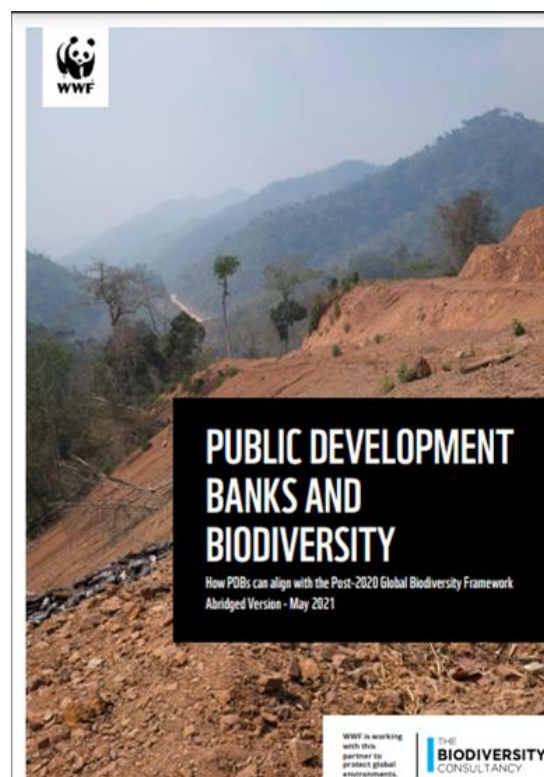
Pouvoirs publics



Villes



Banques publiques de développement



Institutions financières



RETOUR SUR 4 ANS DE MOBILISATION du WWF



Congrès mondial de la nature

Rampe de lancement pour la COP15

Mobilisation continue à l'international

COP climat, Assemblée générale ONU, G7, G20, One Planet & One Ocean Summits



RETOUR SUR 4 ANS DE MOBILISATION du WWF



Congrès mondial de la nature

Rampe de lancement pour la COP15

Mobilisation continue à l'international

COP climat, Assemblée générale ONU, G7, G20, One Planet & One Ocean Summits

Participation aux négociations préparatoires

Session de Rome, Nairobi et Montréal



27 juin 2022 — Communiqué de presse

COP15 : il faut sauver l'accord mondial sur la biodiversité

La session de négociations pour la biodiversité, convoquée par l'ONU à Nairobi, s'est clôturée dimanche 26 juin, sans avoir entériné de progrès. Face à l'impasse des négociations entre les délégations du monde entier, le WWF France appelle les chefs d'Etat à la mobilisation générale pour sauver, d'ici la COP15, l'adoption d'un accord mondial capable d'enrayer et d'inverser, d'ici 2030, l'effondrement de la biodiversité.

Des progrès très limités, un texte encore illisible et des risques de reculs pour la biodiversité

La session de Nairobi s'était ouverte ce mardi 21 juin avec l'espoir de voir s'accélérer les négociations internationales sur la biodiversité : l'annonce très attendue des dates de la COP15, confirmée du 5 au 17 décembre 2022 à Montréal devait enfin permettre aux Etats de jouer cartes sur table et de dépasser les postures observées lors de la précédente session de négociations, en mars à Genève.

Selon Arnaud Gilles, chargé de la diplomatie environnementale au WWF France : « C'est une déception. Cette semaine à Nairobi, nous attendions des négociations qu'elles s'accélérent, elles ont plutôt patiné. Le texte sur la table pour la COP15 n'a progressé qu'à la marge : il reste truffé de

Pour être crédible à la COP15, dans son rôle de pays ambitieux, la France doit encore renoncer à l'exploitation des fonds marins et supprimer sans tarder ses financements publics dommageables à la biodiversité.

RETOUR SUR 4 ANS DE MOBILISATION du WWF



Congrès mondial de la nature

Rampe de lancement pour la COP15

Mobilisation continue à l'international

COP climat, Assemblée générale ONU, G7, G20, One Planet & One Ocean Summits

Participation aux négociations préparatoires

Session de Rome (2020), Genève, Nairobi et Montréal (2022)

Animation des entreprises engagées

Lancement du LAB Capital Naturel à l'UICN, mobilisation des entreprises partenaires du WWF, Congrès annuel du LAB et sessions dédiées à la biodiversité



CONSÉQUENCES POUR LES ETATS



- **Mise à jour et mise en œuvre des plans de financements nationaux fondés** sur l'évaluation des dépenses en matière de biodiversité et besoins de financements. Afin de soutenir la mobilisation "adéquate et en temps voulu" de ressources publiques, privées, nationales et internationales, pour la mise en œuvre "effective" du cadre
- Présentation des **stratégies nationales de biodiversité** d'ici à la COP 16 de 2024, mais également organisation de bilans collectifs aux COP 17 de 2026 et COP 19 de 2030.

CALENDRIER POST COP15

- **One Forest Summit Gabon Q1 2023**
- **BBNJ Ocean Q1 2023**
- **UN Water Summit Mars 2023**
- **Plastic Treaty negotiation – France May 2023**
- **SBSTTA (Subsidiary Body on Scientific, Technical & Technological Advice) & SBI (Subsidiary Body for Implementation) meetings**
- **COP16 2024 - Turquie**





2022 UN BIODIVERSITY CONFERENCE

COP 15 - CP/MOP10-NP/MOP4

Ecological Civilization-Building a Shared Future for All Life on Earth

KUNMING – MONTRÉAL



**Une feuille de route pour
les entreprises**

SPÉCIFICITÉS COP 15- LA MOBILISATION DU SECTEUR PRIVÉ



- **Forte représentation & mobilisation** des acteurs économiques et financiers sur place
 - ❑ 856 représentants, 30 fois plus d'entreprises qu'à la COP14
 - ❑ 380 entreprises soutenant directement un accord ambitieux via l'engagement dans la campagne « **Make it Mandatory** » de Business for nature
- Side events avec un fort focus :
 - ❑ Outils de **mesure d'empreinte, de risques et dépendances** sur la biodiversité (SBTN, TNFD,..)
 - ❑ **Solutions fondées sur la nature**, PSE, crédits biodiversité
 - ❑ Lancement de **fonds privés** de contribution à la conservation/protection/restauration de la biodiversité

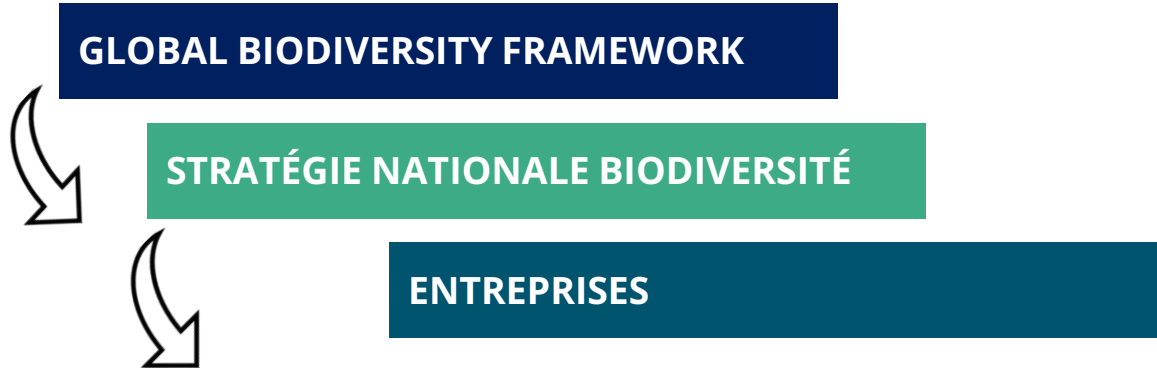


UNE REDEVABILITÉ DES ENTREPRISES LIÉE À LEUR DÉPENDANCE ET EMPREINTE SUR LA BIODIVERSITÉ

Les entreprises dépendent d'une biodiversité en bonne santé de part les services écosystémiques qu'elle fournit, telle que les ressources prélevées au sein de leur chaîne d'approvisionnement, et le bon fonctionnement de toutes leurs opérations.

"Pas de vie sans nature, et encore moins d'entreprises ou de finances", Emmanuel Faber, à la tête de l'organisme international ISSB

• Comment se saisir du sujet?



1) Intégrer le GBF dans sa stratégie RSE interne en prenant des actions "sans regret"

2) Pousser les efforts nationaux de déclinaison de l'accord

3) Agir individuellement via des méthodologies volontaires telle que SBTN

4) Se conformer aux réglementations de reporting déjà votées



2022 UN BIODIVERSITY CONFERENCE

COP 15 - CP/MOP10-NP/MOP4

Ecological Civilization-Building a Shared Future for All Life on Earth

KUNMING – MONTRÉAL



1) Intégrer le GBF dans sa stratégie RSE interne

2) Pousser les efforts nationaux de déclinaison de l'accord

1-Intégrer le GBF dans sa stratégie RSE



- EN ATTENDANT LA DÉCLINAISON EN STRATÉGIE NATIONALE BIODIVERSITÉ, LES ENTREPRISES PEUVENT AGIR POUR INTÉGRER CET ACCORD DANS LEURS PRATIQUES ET AU SEIN DE LEUR STRATÉGIE RSE BIODIVERSITÉ EN PRENANT DES “ACTIONS SANS REGRET” :

-> exemples d'actions de court terme, mais qui ne se substituent pas à la mise en œuvre d'une approche scientifique de type SBTN

LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Zone de grande importance pour la biodiversité:

- ❖ Veiller à ce que l'activité des entreprises n'impacte pas des zones de grande importance pour la biodiversité.
- ❖ Exemple : via les sites de productions, les zones d'approvisionnements, la chaîne de valeur logistique, etc (cible 1)

Restauration:

- ❖ Contribution volontaire des entreprises aux efforts de restauration
-> *via le financement de projets terrains (Nature Based Solutions) tels que des projets de reforestation, préservation de mangroves, d'écosystèmes sensibles, ...(cible 2)*

Espèces invasives:

- ❖ Vise à éliminer, réduire ou amoindrir les taux d'introduction et d'établissement des espèces exotiques envahissantes connues ou potentielles d'au moins 50 % d'ici à 2030.
- ❖ Exemple : mise en place de protocoles spécifiques dans les chaînes de logistique (maritime: traitement des eaux de ballasts pour les navires). (cible 6)

Changement climatique:

- ❖ Contribution au financement de solutions fondées sur la nature, ou le changement de pratiques pour rendre plus résilient les systèmes agricoles au changement climatique (ex: agroécologie,..) (cible 8)

Pollution:

- ❖ Limiter la pollution des sites de production (rejets de polluant air/eau,..), politique de réduction d'usage de plastique, réduction des pesticides et produits chimiques (cible 7)

1-Intégrer le GBF dans ses stratégies RSE



UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

Durabilité systèmes de production:

- ❖ Revoir le niveau de durabilité des pratiques d'agriculture, d'aquaculture, de pêche et de sylviculture, en augmentant l'application de pratiques respectueuses de la biodiversité, telle que l'agroécologie.
- ❖ Engager ses fournisseurs dans de meilleures pratiques via des chartes d'achats plus strictes (cible 10)

Aire urbaine:

- ❖ Re-végétaliser les sites pour accroître sensiblement la superficie, la qualité et la connectivité des espaces verts et bleus dans les zones urbaines. (cible 12)

L'IMPLEMENTATION

Consommation durable :

- ❖ “Réduire de moitié le gaspillage alimentaire mondial, en réduisant sensiblement la surconsommation et en réduisant sensiblement la production de déchets” (cible 16)

Financement :

- ❖ “Augmenter substantiellement et progressivement le niveau des ressources financières (..) pour mettre en œuvre les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, en mobilisant d'ici à 2030 au moins 200 milliards de dollars des États-Unis par an, notamment en (..) **tirant parti des financements privés, promouvant les financements mixtes**, en mettant en œuvre des stratégies pour lever des ressources nouvelles et supplémentaires, **et encourageant le secteur privé à investir dans la biodiversité, notamment par le biais de fonds d'impact et d'autres instruments**“ (cible 19)

Reporting biodiversité (cible 15):

- ❖ Les acteurs économiques sont **incités à se mobiliser sur ce sujet et se préparer à évaluer, mesurer et à divulguer leurs risques dépendances et empreinte sur la biodiversité** tout au long de leurs opérations, de leurs chaînes d'approvisionnement et de valeur et de leurs portefeuilles (d'ici 2030).

En parallèle, ce dynamisme est d'autant plus insufflé de par:

- L'adoption par l'UE d'un cadre de reporting sur lequel les entreprises devront se conformer dès 2025: CSRD
- La sortie en 2023 de cadres méthodologies volontaires de tels que SBTN et TNFD (couvrant le reporting, mais aussi les étapes amont de mesure d'impact, target setting, etc.)

2-Pousser les efforts nationaux de déclinaison de l'accord



- **S'ENGAGER DANS DES TRAVAUX DE BUSINESS ADVOCACY**
POUR POUSSER DES POLITIQUES PUBLIQUES AMBITIEUSES DE DÉCLINAISON DE CET ACCORD NOTAMMENT SUR...

LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Discussions de la loi européenne sur la restauration des écosystèmes dégradés (**cible 2**)

Négociation d'un traité international pour lutter contre la pollution plastique (**cible 7**)

Négociation des règles internationales sur l'exploitation minière des fonds marins lors de la (**transverse**)

L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

Loi d'orientation et d'avenir agricoles (**cibles 7, 10, 14**)

Application de la loi européenne contre la déforestation importée

Application de la CSRD -reporting biodiversité (**cible 15**)

L'IMPLÉMENTATION

Suites de la mission confiée à l'inspection générale des finances et IGEDD pour identifier et éliminer les dépenses dommageables à la biodiversité (**cible 18**)

Finalisation de la SNB3 et de son dispositif de financement (**cible 19**)



2022 UN BIODIVERSITY CONFERENCE

COP 15 - CP/MOP10-NP/MOP4

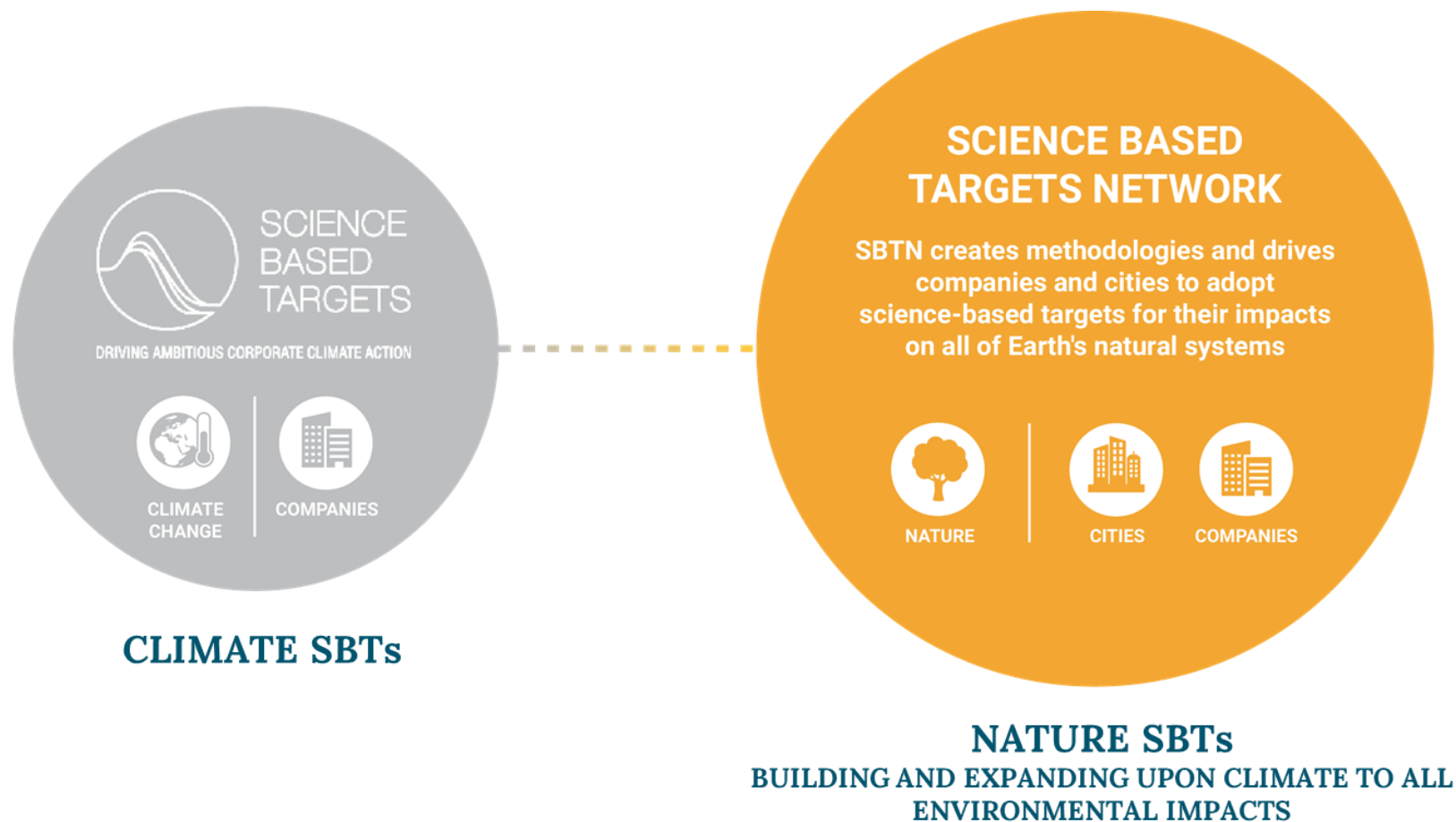
Ecological Civilization-Building a Shared Future for All Life on Earth

KUNMING – MONTRÉAL



3) Agir individuellement via des méthodologies volontaires : Fixer (et atteindre !) des objectifs de préservation de la nature alignés sur la science avec SBTN

SBTN : ETENDRE LES METHODOLOGIES SBTI POUR LE CLIMAT A LA NATURE



LES MEMBRES FONDATEURS DE L'INITIATIVE SBTN



LE RÉSEAU SBTN



UNE ORGANISATION DES MÉTHODOLOGIES SBTN EN **4 HUBS** (HORS CLIMAT) POUR UNE ACTION INTÉGRÉE



Reducing carbon
emissions



Preserving
freshwater
resources and
water security



Supporting
biodiversity and
ecosystem
services



Preserving and
regenerating land
systems



Securing healthy,
diverse oceans

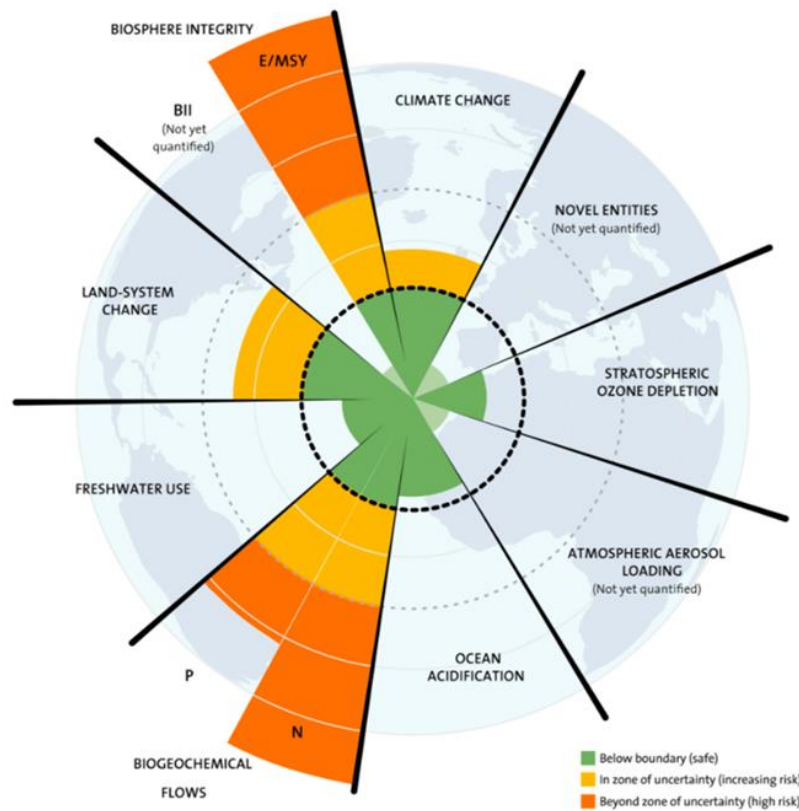
SCIENCE BASED TARGETS ?

SCIENCE-BASED

“Aligned with Earth’s limits and societal sustainability goals”

TARGETS

“Measurable, actionable, and time-bound objectives”



- **‘Safe and just’**
- **Quantified limits**
- **Aligned with societal frameworks for action:**



The Convention on Biological Diversity (UNCBD) and the post-2020 Global Biodiversity Framework;



The Convention to Combat Desertification (UNCCD) and the 2018-2030 Strategic Framework;

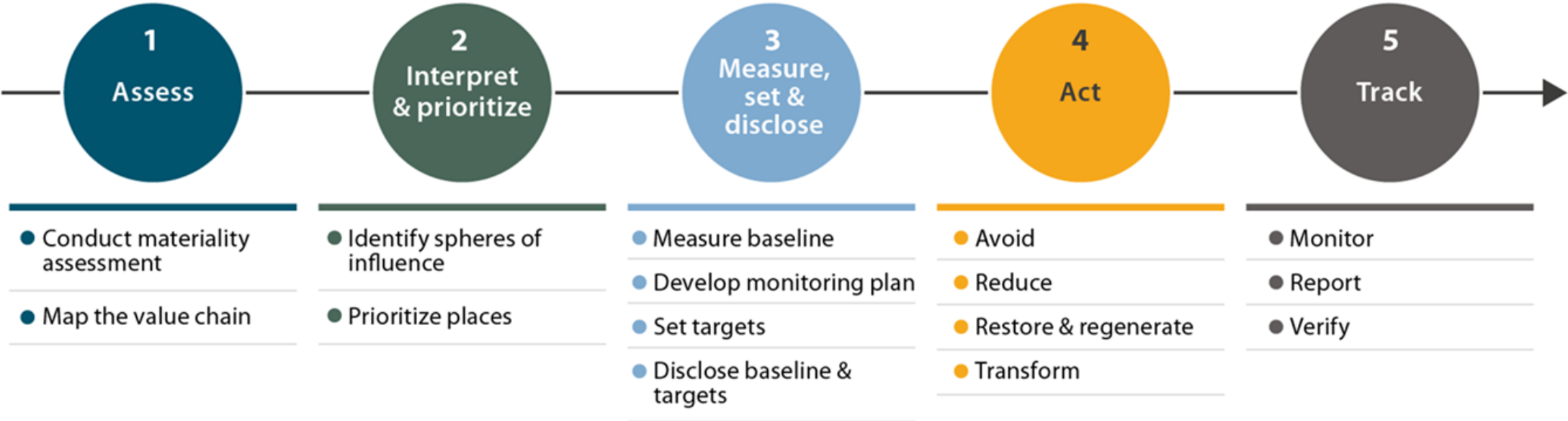


The Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) and the Paris Agreement;



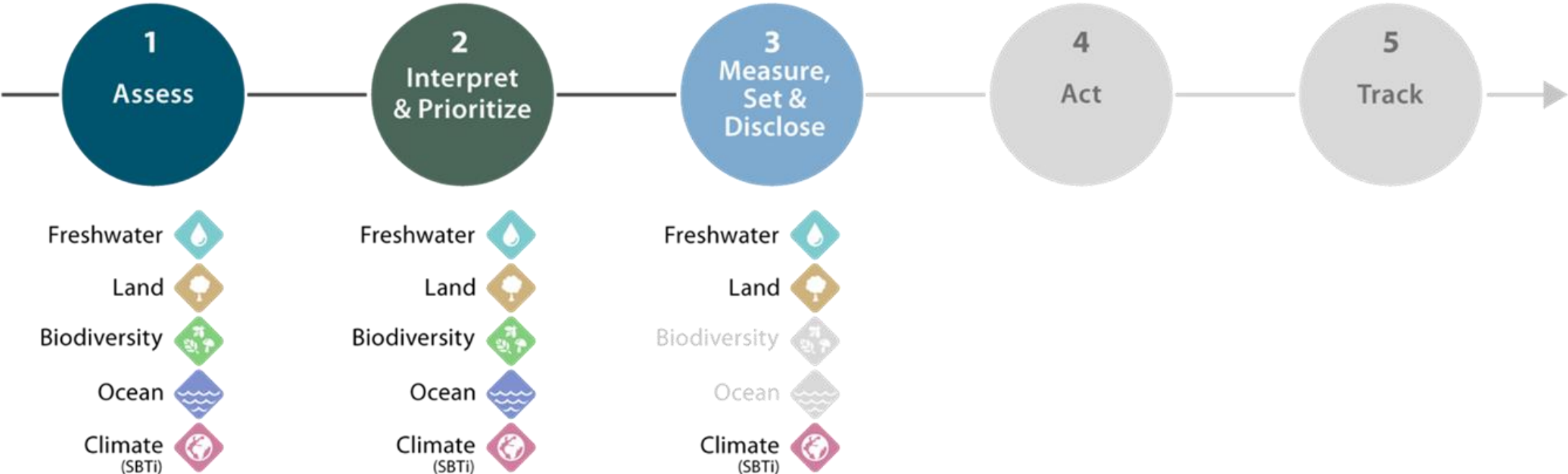
The UN General Assembly and the 2030 Agenda for Sustainable Development.

LE PROCESSUS EN CINQ ÉTAPES POUR FIXER DES SBTs POUR LA NATURE



LE CONTENU DE LA MÉTHODOLOGIE V1 SBTN

(MARS 2023)



Des entreprises déjà engagées

Le Lab Capital Naturel

- ❖ Coalition d'acteurs engagés dans la mise en œuvre de la soutenabilité forte : acteurs experts et entreprises proactives :



Entreprises



Universités, Cabinet de conseil en environnement, Ministère, Agence environnementale...

- ❖ Lieu d'information sur les dernières avancées méthodologiques (SBTN, CARE)
- ❖ Espace d'échange et de partage de retours d'expériences entre les acteurs qui expérimentent ces outils : objectif d'opérationnalisation
- ❖ La défense de la soutenabilité forte : un appel aux entreprises et aux gouvernements



Les connexions entre SBTN et les cadres de reporting

SBTN par rapport à la CSRD - ESRS E4

- > Permet de mesurer et rendre compte des impacts sur la nature sur toute la chaîne de valeur
- > Permet de fixer des objectifs alignés sur les demandes de la CSRD (cibles datées, prise en compte des seuils écologiques, approche scientifique, etc.)
- > Permet de construire des plans de transition compatibles avec les limites planétaires

SBTN par rapport à la TNFD

Figure 10: TNFD and SBTN alignment on target-setting





2022 UN BIODIVERSITY CONFERENCE

COP 15 - CP/MOP10-NP/MOP4

Ecological Civilization-Building a Shared Future for All Life on Earth

KUNMING – MONTRÉAL



4) Se conformer aux réglementations de reporting déjà votées.

Les Prochaines étapes Clés

LES PRINCIPAUX OUTILS DE REPORTING SUR LA BIODIVERSITÉ



2021

2022

2023

2024

2025



Article 29
LEC



Taskforce on Nature-related
Financial Disclosures

Sept 2023



SCIENCE BASED TARGETS NETWORK
GLOBAL COMMONS ALLIANCE

Mars 2023



Taxonomie,
CSRD/DPEF



Réglementaire

Volontaires

Réglementaire

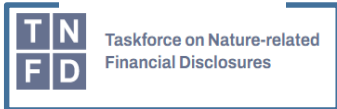
Initiatives et outils permettant le développement d'un reporting lié à la nature ainsi que la fixation d'objectif et de plan de transition



Cadres de reporting et collecte de données

Ils exposent les grandes composantes du reporting biodiversité et fournissent des guides méthodologiques.

Volontaires



Réglementations et standards



Article 29
LEC



Méthodologie de mesure de l'impact et de fixation de l'objectif

Elles fournissent des guides méthodologiques afin d'estimer un impact et certifient un objectif basé sur la science.

Volontaires



SCIENCE BASED TARGETS NETWORK
GLOBAL COMMONS ALLIANCE

Méthodologie d'évaluation des plans de transition des entreprises

Elles évaluent la crédibilité du plan de transition basé sur les données reportées et les plans de transition sectoriels.

Volontaires

Méthodologies Biodiversité



Méthodologies climat



Corporate Sustainability Reporting Directive

Réglementations



Objectif

La CSRD **exige** que les entreprises **rendent compte** de la manière dont leurs activités affectent la société, les écosystèmes et l'économie **ET** de la manière dont leurs activités sont affectées par ces mêmes facteurs.

Elle demande d'aligner le business modèle de l'entreprise avec l'objectif 1.5°C et une économie durable.

Périmètre

Une portée **plus grande que le NFRD**, portant le nombre d'entreprises concernées de 11 000 à **environ 50 000**

Toutes les entreprises basées dans l'UE qui ont :

- Un chiffre d'affaires net de 40 millions d'euros ou plus
- Au moins 20 millions d'euros d'actifs
- 250 employés ou plus

⇒ Toutes les sociétés cotées, à l'exception des micro-entreprises seront concernées



Objectif

L'EFRAG est chargé de l'élaboration des standards européens (ESRS) et formule un avis technique pour la Commission Européenne.

Le premier jeu de normes européennes de reporting sur la durabilité (European Sustainability Reporting Standards ou ESRS) pose les bases d'un langage commun normalisé, à l'échelle de l'Europe, pour traiter des questions ESG.

La CE adoptera ce premier jeu d'ici fin juin 2023 par le biais d'actes délégués (ce qui signifie qu'aucune transposition en droit national ne sera nécessaire). Ceux-ci seront ensuite examinés par le Parlement européen et le Conseil.

Périmètre

Cross-cutting standards	Environment	Social	Governance
General requirements	Climate Change	Own workforce	Business conduct
General disclosures	Pollution	Workers in the value chain	
	Water and marine resources	Affected communities	
	Biodiversity and ecosystems	Consumers and end-users	
	Resource use and circular economy		

Objectif ESRS E4:

- Spécifier les "exigences de reporting" (DR) afin d'aider les utilisateurs à mieux comprendre:

A. Comment les entreprises ont un effet sur la biodiversité et les écosystèmes de manière positive et négative, en termes d'impact réel et potentiel.

B. Les actions prises et leurs résultats, afin de prévenir, réduire et réparer les impacts identifiés

C. Le plan de transition et donc la capacité de l'entreprise à adapter son modèle économique et ses opérations de façon à s'aligner avec les cadres internationaux

D. La nature, le type et l'étendu des risques et opportunités liés aux impacts et dépendances sur la biodiversité et les écosystèmes.

E. L'impact financier à court, moyen et long terme des risques et opportunités survenant de l'impact et des dépendances de l'entreprise sur la biodiversité et les écosystèmes.



ESRS 2 GENERAL DISCLOSURES

DR E4-1: **Plan de transition sur la biodiversité et les écosystèmes**

CSRD
SBTn
TNFD

DR related to [draft] ESRS 2 SBM-3:
Impacts matériels, risques et opportunités et leurs interactions avec la stratégie et le(s) modèle(s) économique(s)

CSRD
TNFD

DR related to ESRS 2 IRO-1:
La description des processus permettant d'identifier et d'évaluer la matérialité des impacts, risques et opportunités sur la biodiversité et les écosystèmes.

CSRD
SFDR

IMPACT, RISK AND OPPORTUNITY MANAGEMENT

DR E4-2: **Politique** liée à la biodiversité et les écosystèmes.

CSRD

DR E4-3: **Actions et ressources** liées à la biodiversité et les écosystèmes.

CSRD

METRICS AND TARGETS

DR E4-4: **Objectifs** liés à la biodiversité et les écosystèmes.

SBTn
TNFD

DR E4-5: **Métriques d'impacts** liées à la biodiversité et les écosystèmes.

CSRD
SBTn
TNFD

DR E4-6: Les **effets financiers potentiels** de la biodiversité et des écosystèmes à travers l'analyse impacts, de risques et d'opportunités

CSRD

DR E4-1 – Plan de transition sur la biodiversité et les écosystèmes

L'entreprise divulgue son plan visant à garantir que son modèle d'entreprise et sa stratégie sont compatibles avec le respect des limites planétaires concernant la biosphère et le changement du système terrestre et les objectifs pertinents définis dans [le cadre mondial sur la biodiversité post-2020 sur l'arrêt de perte nette d'ici 2030, de gain net à partir de 2030 et le rétablissement complet d'ici 2050 ainsi que et la stratégie de l'UE en matière de biodiversité pour 2030]

- **L'entreprise doit divulguer:**

Son plan sur ses opérations et sur sa chaîne de valeur amont et aval.

Comment sa stratégie business interagit avec le succès du plan de transition.

Sa contribution aux impacts et les actions possibles d'atténuation en utilisant les actions de la hiérarchie d'atténuation sur les principales dépendances, actifs verrouillés et les ressources associés aux changements de la biodiversité et des écosystèmes.

Expliquer si les compensations (offsets) biodiversité font ou non partie du plan de transition. Et si oui, où elles ont prévu d'être utilisées, l'étendue de l'utilisation par rapport au plan de transition global, et si la hiérarchie d'atténuation a été prise en compte.

Le niveau d'approbation auquel le plan de transition est soumis.

Comment le processus de mise en œuvre et de mise à jour du plan de transition est géré

Métriques et outils connexes utilisés pour mesurer les progrès.

Les défis et limites actuels du plan concernant les impacts significatifs et les actions que l'entreprise prend pour y remédier.

DR E4-4 – Objectifs liés à la biodiversité et aux écosystèmes

“L'entreprise décrit les objectifs en matière de biodiversité et d'écosystème qu'elle a adopté.”

- **L'objectif inclus:**

Si l'entreprise s'est fixée des objectifs liés aux aspects significatifs spécifiés au paragraphe AR 4 [...].

Si la cible définie est datée et a des jalons.

Si des seuils écologiques et des allocations d'impacts ont été appliqués par l'entreprise lors de la fixation des objectifs. Cela permet aux utilisateurs de comprendre si l'objectif fixé par l'entreprise est fondé sur des preuves scientifiques concluantes. Si tel est le cas, l'entreprise précise:

les seuils écologiques identifiés et la méthodologie utilisée pour identifier ces seuils

si oui ou non les seuils sont spécifiques à l'entité et, si oui, comment ils ont été déterminés

Préciser comment la responsabilité du respect des seuils écologiques identifiés est répartie dans l'entreprise.

Si oui et comment les objectifs sont connectés et / ou alignés au cadre mondial de la biodiversité post-2020, la stratégie de l'UE pour la biodiversité à l'horizon 2030 et d'autres politiques et législations nationales liées à la biodiversité et aux écosystèmes, ainsi que des instruments intergouvernementaux faisant autorité comme l'IPBES .

Si l'entreprise a utilisé ou non la compensations pour se fixer ses objectifs

RECOMMANDATIONS ENTREPRISES



ASSESS/COMMIT: Mesurer son empreinte sur la biodiversité, en plus de son empreinte carbone

TRANSFORM & ACT:

- Si cela n'est pas déjà le cas: **adopter des plans de transition crédibles net-zéro**
- Inclure dans sa stratégie RSE **les enjeux biodiversité et les points clés du GBF** : stratégie biodiversité, plan d'action localisé (site de production, BU, régions..), révision des procédures d'achats de matières premières naturelles, ..
- **Transformer son système de production et business model** afin de réduire l'impact environnemental, et adopter une approche d'économie circulaire
- Mettre en place **des chaine de valeurs free from “deforestation and conversion”** (Accountability Framework initiative)

Contribution à **l'effort collectif de protection et de restauration des écosystèmes** via le financement de projets terrains

DISCLOSE

- **Se conformer aux nouveaux cadres réglementaire CSRD et EFRAG**

ADVOCATE

Supporter des **politiques publiques ambitieuses** en lien avec la déclinaison du GBF en stratégie nationale biodiversité



Etapes du cheminement SBTN



Questions?



Merci à toutes et à tous